

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 16 Décembre 2016 à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule s'est réuni sous la présidence du maire Jean-Marie FOUTRY le 16 Décembre 2016 à 18h30.

Présents : Pierre BARNIER, Edith CHANTRE, Pascal DELORME, Jean-Marie FOUTRY, Danielle PLOYE, Cécile REMACLE, Yves SABATIER, Emilie TETE.

Excusés : Nadège ROCHEDY (procuration à Danielle PLOYE)

Secrétaire de séance : Danielle PLOYE

Ouverture de séance à 18h30.

Compte-rendu du 23 septembre 2016.

Le Maire fait lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2016.

Vote à l'unanimité pour approuver le compte-rendu du conseil municipal du 23 septembre 2016.

Indemnités de Conseil du comptable public 2016

Suite à la demande d'indemnités de conseil 2016 du Comptable Public du Cheylard, le Maire propose de lui verser une indemnité égale à 10 % du montant demandé.

Vote à l'unanimité pour verser la somme de 36.34 € brut au Comptable Public de la collectivité au titre des indemnités de conseil 2016

Contrat CDI Agent Postal Communal (Bernadette Duchamp)

Le CDD de Mme Duchamp Bernadette, employée à l'Agence Postale Communale arrive à expiration le 31 décembre 2016. Après avoir pris conseil auprès du Centre de Gestion de l'Ardèche, le Maire propose de garder Mme Duchamp à son poste à compter du 1^{er} janvier 2017, sous contrat CDI.

Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer un CDI avec Mme Duchamp Bernadette à compter du 1^{er} janvier 2017.

Revalorisation des grilles indiciaires de la Fonction Publique Territoriale

Le Maire fait part de la revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories B et C et propose de valider les modifications telles que le prévoit la réglementation en vigueur pour l'ensemble des agents communaux concernés par cette revalorisation.

Vote à l'unanimité pour modifier les indices des agents communaux tels que le prévoit la nouvelle réglementation en la matière.

Pack Total Démat + (Inforoutes)

Afin de dématérialiser les documents destinés au contrôle de la légalité, le Maire souhaite souscrire au nouveau dispositif proposé par les inforoutes, le certificat électronique I-Connect. Ce pack démat total + permettra également de procéder aux différents échanges entre le logiciel comptable de la mairie et la plateforme Hélios de la DGFIP.

Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à souscrire au nouveau dispositif I-Connect des inforoutes et à la mise en place de la dématérialisation des documents administratifs.

Dossier Subvention Hôtel Mounard (Convention avec le SDE07)

Le Maire rappelle son projet de rénovation de l'ancien Hôtel Mounard.

Il fait un point sur l'avancement de ce projet (demandes de subventions, avancement des négociations, prévisions des travaux...)

Le Maire fait part du courrier reçu par le SDE concernant une proposition de signature de convention pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités.

L'acceptation de cette convention permettrait à la commune de bénéficier de subventions sur certains travaux.

Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer une convention avec le SDE pour la valorisation des CEE.

Subvention exceptionnelle Football Club Rochepaule

Le football club de Rochepaule a déposé une demande de subvention exceptionnelle pour la somme de 1100.00 €uros, suite aux frais que le Club a engagé pour construire plusieurs abris autour du terrain de foot. Le Maire propose que cette somme soit versée, sous forme d'une subvention exceptionnelle, sur l'exercice 2017.

Vote à l'unanimité pour accorder une subvention exceptionnelle au Football Club de Rochepaule de 1100.00 € sur l'exercice 2017.

Participation de la commune aux dépenses EDF relatives au Garage Communal

Mme Ploye rappelle les différents accords entre la commune et l'Amicale des Boules au sujet du paiement des factures EDF de la salle multi-activités.

Le garage communal est desservi par le compteur EDF de la salle multi-activités.

Le Maire propose que la commune participe à hauteur de 1000 € forfaitairement pour l'année 2016 afin de couvrir les frais d'électricité du garage communal (éclairage, chauffage, ballon d'eau chaude...)

Ce montant sera versé à la communauté de communes Val'Eyrieux et sera recalculé chaque année.

Vote à l'unanimité pour verser à la Communauté de Communes Val'Eyrieux, une participation de 1000,00 € afin de couvrir une partie des frais EDF du garage communal. Cette somme, revalorisée chaque année viendra en déduction de la participation aux frais EDF demandés à l'Amicale Boules par la Communauté de Communes Val Eyrieux.

Contrat assistance ATC

Suite à la disparition de l'ATESAT, le Département propose aux collectivités une nouvelle assistance technique aux collectivités, appelée ATC.

Afin de bénéficier de conseils, notamment au niveau des routes et de la voirie communale, le Maire souhaite souscrire cette nouvelle convention avec le SDEA au moyen d'un avenant à la précédente convention.

Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à passer un avenant à la Convention avec le Département de l'Ardèche pour une mission d'Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie.

Transfert PLU Communauté de Communes Val'Eyrieux

Le Maire fait un point sur le règlement national d'urbanisme géré par la DDT au Cheylard.

La commune ne possède pas de PLU, ni de carte communale.

Une délibération au sujet du transfert du PLU aux Communautés de Communes sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

Questions diverses :

- Ordures ménagères

Le détail de la tournée de ramassage des ordures ménagères est déterminé. Il sera publié dans le bulletin d'informations distribué dans les jours prochains.

Le Maire rappelle également qu'un contentieux est en cours entre le SICTOM et la Communauté de Communes Val'Eyrieux au sujet de la gestion du site de Villemarché.

- Cérémonie du 11 novembre

Le Maire remercie l'Association Cantonale des Anciens Combattants pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre qui s'est déroulée le 13 novembre dernier à Rochepaulé. Cette cérémonie officielle comptait de nombreux participants.

Arrivée de Mme Chantre à 19h50.

- Représentation de la commune aux commissions intercommunales (Va' Eyrieux)

Suite à la démission de M. Robert et M. De Koning, le Maire propose de nommer des membres du conseil municipal aux différentes commissions de la Communauté de Communes.

Les propositions suivantes sont retenues :

- | | |
|---------------------|--|
| - Pascal DELORME | Eau et Assainissement |
| - Jean-Marie FOUTRY | Finances, Culture et tourisme |
| - Danielle PLOYE | Action sociale, Enfance et Jeunesse |
| - Cécile REMACLE | Communication et Administration générale |
| - Nadège ROCHEDY | Sport et Vie associative |
| - Yves SABATIER | Economie, Développement durable et aménagement de l'espace |

- ***Site internet***

Mme Cécile Remacle fait un point sur l'avancée de la mise en place du nouveau site internet. Il sera en ligne dès début janvier. Vous y retrouverez toutes les infos pratiques, touristiques, culturelles, etc. concernant notre village ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux, les bulletins d'informations, les bulletins municipaux ...

- ***Local pour Rochepaule en Fête***

Mme Fourel souhaite bénéficier d'un local pour le stockage du matériel concernant les manifestations organisées par l'Association Rochepaule en Fête.

Pour l'instant, il sera proposé à Mme Fourel d'utiliser le local sous la mairie.

- ***Gailhac tranche 2***

Les représentants de la Communauté de Communes en charge de l'eau et de l'assainissement se rendront sur place pour réfléchir à l'évolution à la tranche 2 de Gailhac (assainissement)

- ***Point sur la trésorerie***

Le Maire fait un point sur la trésorerie de la commune et le taux d'endettement qui est très correct par rapport au taux national.

Il a été remarqué une recrudescence de déjections canines sur la voie publique. Le Maire demande à tous les propriétaires de chiens d'assurer leurs responsabilités quant aux ramassages des excréments de leurs animaux domestiques. Il en va de l'hygiène et de la propreté du village.

Une inspection sera faite prochainement pour les problèmes d'humidité rencontrés à l'Eglise de Rochepaule. Le Maire rappelle que des crédits budgétaires devront être prévus sur l'exercice 2017 pour faire face à différents travaux urgents sur les 2 églises de Rochepaule.

Remerciements du Conseil Municipal aux pompiers qui sont intervenus lors de l'incendie de la boulangerie.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20h45